



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2025

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉFECTION DES CLÔTURES AUTOUR DU STADE ALAIN BOGHOSSIAN

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-et-un Mai à dix-huit heures,
le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé
à la salle des fêtes de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN, sous la présidence de
Monsieur René VILLARD, Maire de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN.

Etaient présents :

M. VILLARD René – M. BENOIT Gérard – Mme OBELISCO Francine – M. ROVIRA Marc – Mme FALAIX Evelyne –
M. JULLIEN Bernard – Mme PELEGRINA Geneviève – M. JULIEN Guillaume – Mme PIERRAT Brigitte – M. DALCANT
Jacques – Mme BARDIES Frédérique – M. HERNANDEZ Antoine – Mme SZAFRANSKI Nathalie – M. FAYET Stéphane –
Mme SACCO Virginie – M. DI GIOVANNI Alexandre – M. BERTRAND Philippe – M. DELAHAYE Guy – M. MEGUEDMI
Smaïl – Mme PIOZIN Patricia.

Ont donné procuration :

Mme LAQUET Laura a donné procuration à M. VILLARD René
M. CARMONA Alain a donné procuration à M. JULLIEN Bernard
Mme TOUMANI Soréa a donné procuration à Mme PELEGRINA Geneviève
Mme ORSINI Chantal a donné procuration à M. BERTRAND Philippe

Absents excusés :

M. RISSO Gilbert – Mme GIACHINO Lisa – Mme AYMES Patricia – Mme UGHETTO Wendy – M. RICHELME Jean-Marc.



Mme OBELISCO Francine a été désignée secrétaire de séance.

Conseil Municipal de CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN du 21 Mai 2025.
 Délibération N° DM_20250521N040

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉFECTION DES CLÔTURES AUTOUR DU STADE ALAIN BOGHOSSIAN

Bernard JULLIEN rappelle que la Commune est très engagée dans la valorisation de l'activité sportive ; elle mène diverses actions dans ce sens en partenariat avec les associations locales, elle est riche d'équipements sportifs à maintenir et à sécuriser.

Aussi, la clôture du stade Alain BOGHOSSIAN, en place depuis plusieurs dizaines d'années, présente aujourd'hui des signes de faiblesse qui nécessitent une rapide intervention de réfection. Il est urgent d'intervenir pour la sécurisation de l'installation sur la zone "autour du stade" et la zone "entrée vestiaire".

L'installation est utilisée par le club de l'Union Sportive de Moyenne Durance. Elle est également mise à disposition du District des Alpes et de la Ligue de la Méditerranée ainsi que des écoles communales et autres partenaires par convention tel que le Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) "La Durance".

Les objectifs de cette intervention sont de :

- ✓ Garantir la sécurité dans le stade,
- ✓ Garantir l'accès au stade et aux vestiaires de manière sûre,
- ✓ Protéger et sauvegarder en bon état d'utilisation le terrain et ses équipements,
- ✓ Réduire les risques et limiter les dégradations.

Bernard JULLIEN propose de solliciter des financements de la Fédération Française de Football (FFF) au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) qui intervient sur la sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

DÉPENSES	H.T.	RECETTES	H.T.
PRESTATION DE SERVICES Réfection de clôtures : - Dépose du grillage défectueux - Fourniture et pose d'une clôture en panneaux rigides	49.588,75 €.	Montant de subvention FAFA (80%) :	39.671,00 €.
		Autofinancement (20%)	9.917,75 €.
Total	49.588,75 €.	Total	49.588,75 €.

OUI CET EXPOSE, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions de la Fédération Française de Football (FFF) au titre du Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) selon le plan de financement ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

PUBLIE LE :

T

NT

NOMENCLATURE N° 7-5

CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN,
LE VINGT-DEUX MAI DEUX MILLE VINGT-CINQ.
FAIT ET DELIBERE A CHATEAU-ARNOUX-SAINTE-AUBAN,
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR COPIE CONFORME,

Le Maire,

René VILLARD

